

Les producteurs de bœuf canadiens sont extrêmement déçus par les droits de douane américains qui entreront en vigueur le 4 février

2 février 2025—pour publication immédiate

Calgary, AB – L'Association canadienne des bovins (ACB) et l'Association nationale des engraisseurs de bovins (ANEB) sont extrêmement déçues de l'entrée en vigueur, le mardi 4 février, de droits de douane de 25 % sur tous les produits importés aux États-Unis en provenance du Canada. Nous continuerons à travailler avec le gouvernement du Canada et nos partenaires des deux côtés de la frontière pour supprimer les droits de douane sur les bovins vivants et le bœuf.

« L'intégration de la chaîne d'approvisionnement en bovins vivants et en bœuf en Amérique du Nord est unique au monde, contribuant à la fois à la sécurité alimentaire et aux systèmes alimentaires locaux et régionaux », déclare Nathan Phinney, président de l'ACB. « Les États-Unis et le Canada ont le plus important commerce bilatéral de bovins vivants et de bœuf au monde. Les bovins nés aux États-Unis sont nourris dans des parcs d'engraissement canadiens avant de retourner aux États-Unis pour y être transformés. Des droits de douane augmenteraient considérablement le coût de la transformation des bovins et, en fin de compte, le coût du bœuf des deux côtés de la frontière. »

Will Lowe, président de l'Association nationale des engraisseurs de bovins, ajoute qu'un nombre important de bovins vivants sont transportés du Canada vers les États-Unis pour y être transformés. Les usines de transformation américaines dépendent des bovins vivants canadiens pour maintenir une capacité de transformation maximale. Cela génère d'importants avantages économiques et des opportunités d'emploi dans les États du nord des États-Unis.

M. Phinney souligne que l'Industrie canadienne du bœuf est une fervente défenseuse du commerce libre et ouvert. « Nous nous attendons à ce que nos accords commerciaux soient respectés et honorés. Le commerce international progresse par la négociation et le compromis, comme cela a été fait avec la révision de l'ALENA par le président Trump lui-même. »

Chaque jour, des marchandises d'une valeur de 3,6 G\$ CA traversent la frontière canado-américaine, ce qui se traduit par des échanges commerciaux annuels de 1,3 T\$. Notamment, les Canadiens achètent chaque année 722\$ US/personne de produits agricoles américains, tandis que les Américains n'achètent que 118\$ US/personne de produits agricoles canadiens par année.

Les industries américaine et canadienne du bœuf et de l'élevage bovin sont partenaires de ce commerce transfrontalier. Les petites et moyennes entreprises de transformation et les systèmes alimentaires locaux et régionaux des deux côtés de la frontière dépendent de la libre circulation du bœuf et de l'élevage bovin de part et d'autre de la frontière.

« L'impact de ces droits de douane sur les éleveurs de bovins se fera sentir immédiatement et sévèrement. Le secteur de l'élevage bovin est un marché nord-américain hautement intégré. Lorsqu'il s'agit d'animaux vivants, il n'est pas possible de pivoter rapidement, et ces droits de douane pourraient compromettre l'industrie du bœuf de renommée mondiale de part et d'autre de la frontière », a déclaré M. Lowe.



**Association
canadienne
des bovins**



COMMUNIQUÉ

M. Phinney a souligné que « les droits de douane auront des répercussions importantes sur les industries bovines canadiennes et américaines, notamment sur les prix, la production, les flux commerciaux et les marges, ainsi que sur l'utilisation des parcs d'engraissement, des usines de transformation, du camionnage et sur nos autres partenaires en amont et en aval de la chaîne d'approvisionnement ». Nous pouvons nous attendre à une augmentation immédiate de la volatilité ».

L'industrie du bœuf cherchera à obtenir une exemption et plaidera en faveur de tout soutien nécessaire aux producteurs de bœuf canadiens. L'impact des droits de douane sera ressenti par les producteurs de bœuf et l'ensemble de l'agriculture nord-américaine, mettant en péril les emplois américains tout au long de la chaîne de valeur et augmentant les coûts pour les citoyens du Canada et des États-Unis à l'épicerie et dans les restaurants.

Pour plus d'informations, veuillez contacter:

Tina Zakowsky
Directrice des communications
Association canadienne des bovins
403-451-0931
zakowskyt@cattle.ca

Gina Devlin
Directrice des communications
Association nationale des engraisseurs de bovins
403-250-2509 poste 204
gdevlin@cattlefeeders.ca

*L'Association canadienne des bovins est la voix nationale de l'industrie canadienne des bovins de boucherie et représente 60 000 exploitations bovines et parcs d'engraissement.
Visiter le www.cattle.ca*

Canada: la terre des bovins.